



Clermont-Ferrand, le 1^{er} Juillet 2019

Amis Hockeys, Parents, Dirigeants,

Comme chaque année, cet édito pour vous donner les informations nécessaires pour la reprise de la saison 2019/2020

1. LE MOT DU PRESIDENT

Suite au rendu des comptes par notre cabinet comptable Gestion 4, et le fait que notre commissaire aux comptes ne souhaite pas rendre sa note rapidement, mais en appliquant la Loi qui permet de statuer avec 45 jours de traitement, l'Assemblée Générale du HCCA aura lieu début septembre afin de valider ces derniers. Nous avons validé avec la FFHG la procédure.

Quelques nouveautés pour cette prochaine saison :

- Nouvelles licences fédérales avec entre autres :
 - o Table de marque : qui va permettre de licencier des personnes à ce poste à un moindre coût
 - o Découverte : qui va être utilisée pour des essais école de hockey, loisirs....
- Entente en U15 U17 et U20 avec les clubs de Lyon et Roanne.
- Nouvelle réglementation fédérale sur les sur-classements.
- Notre entraîneur Séniors, Eric Sarliève, prend le rôle de Manager du HCCA, tout en continuant à diriger l'équipe D1.
- Embauche d'un nouvel entraîneur général du Mineur : Philippe Badin qui a évolué chez les Sangliers Arvernes en tant que joueur puis entraîneur. Il revient en terre auvergnate pour notre plus grande joie. Nous lui souhaitons la bienvenue.
- Nous accueillons également au sein de notre équipe de bénévoles du CODIR Julien et Marion Faure qui vont co-diriger le hockey mineur sur la partie initiation et développement avec Cathy Grossetête qui a souhaité se libérer de cette fonction, mais qui garde la partie compétition.
- Nous souhaitons aussi la bienvenue à Julie Bornes, nouvelle responsable Boutique Textile/Goodies. Nous remercions Caroline Miguel pour toute l'énergie donnée la saison passée dans la mise en place et l'organisation de cette Boutique.

Vous souhaitant nombreux à la prochaine Assemblée Générale.

Bel été à tous

Sportivement
Thierry Grossetête
Président



2. REPRISE des ENTRAÎNEMENTS

Séniors Division 1	
U20	⚠ A partir du Lundi 12 août 2019 (planning spécifique camp d'entraînement)
U17	
U15	A partir du 19 Août 2019 (voir planning août en pièce jointe)
U13	A partir du 19 Août 2019 (voir planning août en pièce jointe)
U11 A partir du vendredi 6	A partir du vendredi 06 Septembre 2019
U9	A partir du Mercredi 4 septembre 2019
Ecole de Hockey	A partir du Mardi 10 Septembre 2019 (Tous les enfants de l'école de hockey retourneront dans les groupes où ils évoluaient en fin de saison passée) Pour l'intégration en équipe des enfants nés en 2013 et avant, une évaluation sera faite par les entraîneurs
Loisirs 1 et 2	A partir du Dimanche 8 Septembre 2019

**L'ACCÈS À LA GLACE SERA INTERDIT A PARTIR DU
1^{ER} SEPTEMBRE 2019 À TOUTE PERSONNE N'AYANT PAS SA LICENCE 2019-2020 VALIDÉE**

Planning Entraînements

		LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	DIMANCHE
		Hors-Glace	Glacé	Hors-Glace	Glacé	Hors-Glace	Glacé	Hors-Glace	Glacé	Hors-Glace	Glacé	Glacé	Glacé
Compétition	DIV. 1	9:15 - 11:00 20:00 - 20:45	21:25 - 22:30			9:15 - 11:00	12:00 - 13:00	19:15 - 20:00	20:25 - 21:30		19:45 - 21:00		
	U20			19:15 - 20:00	20:30 - 21:30	19:15 - 20:00	20:30 - 21:30			H. Glacé / Vidéos 20:00 - 21:00			
	U17	19:00 - 19:45	20:05 - 21:10					18:00 - 18:45	19:05 - 20:10	H. Glacé / Vidéos 20:00 - 21:00			
Développement	U15	19:00 - 19:45	20:05 - 21:10			18:30 - 19:15	19:35 - 20:30						
	U13			18:15 - 18:50	19:15 - 20:15					18:05 - 19:30			
	U11			18:15 - 18:50	19:15 - 20:15					18:05 - 19:30			
	U7 / U9					14:30 - 15:00	13:00 - 14:15				13:00 - 14:15		
	Ecole Hockey				18:30 - 19:15						12:00 - 13:00		
	C.H.A J. CURIE	11:00 - 12:00		11:00 - 12:00				11:00 - 12:00		11:00 - 12:00			
	C.H.A A. BRUGIERE G.d.BOUILLON			16:00 - 17:15				16:00 - 17:15					
G.B	Spécifiques Gardiens durant les vacances scolaires												
Récréatif	Loisirs 1												20:00 - 22:00
	Loisirs 2												8:00 - 10:00 22:00 - 23:00
	Para-Hockey												

3. LICENCES et COTISATIONS

Les montants des cotisations pour la saison 2019/2020 (affûtage compris) sont détaillés dans le tableau ci-dessous. La cotisation est forfaitaire pour toute saison entamée. Vous pouvez opter pour un paiement en 4 fois sans frais.

La cotisation pour les joueurs évoluant en équipe comprend :

- Les entraînements, dirigés par des entraîneurs diplômés et des assistants bénévoles.
- Les déplacements (minibus ou bus) pendant tout le championnat.
- L'affûtage des patins selon un planning affiché pendant la saison.

Elle ne comprend pas :

- Le coût de la licence obligatoire auprès de la Fédération Française de Hockey sur Glace (incluant l'assurance FFHG obligatoire).
- Les repas et l'hébergement lors des déplacements du championnat (y compris phases finales).
- Les frais des matchs ou tournois amicaux à domicile et à l'extérieur.

LICENCES ET COTISATIONS SAISON 2019-2020						
 CATEGORIES	LICENCE FFHG	ASSURANCE FFHG	TOTAL FFHG	COTISATION HCCA	COÛT TOTAL	Coût pour Réinscription avant le 02 Août 2019
Ecole de Hockey 1ère année	37,30 €	3,78 €	41,08 €	218,92 €	260,00 €	
U6-U7	37,30 €	3,78 €	41,08 €	268,92 €	310,00 €	300,00 €
U9	37,30 €	3,78 €	41,08 €	388,92 €	430,00 €	420,00 €
U11 (compétition)	81,90 €	3,78 €	85,68 €	494,32 €	580,00 €	570,00 €
U13 (compétition)	81,90 €	3,78 €	85,68 €	494,32 €	580,00 €	570,00 €
U15	85,00 €	3,78 €	88,78 €	501,22 €	590,00 €	580,00 €
U17	85,00 €	3,78 €	88,78 €	541,22 €	630,00 €	620,00 €
U20	85,00 €	3,78 €	88,78 €	541,22 €	630,00 €	620,00 €
U20 identifié D3 en sus				120,00 €	120,00 €	
D3	85,00 €	3,78 €	88,78 €	321,22 €	410,00 €	400,00 €
LOISIRS 1et 2	85,00 €	3,78 €	88,78 €	266,22 €	355,00 €	345,00 €
PARA ICE HOCKEY	85,00 €	3,78 €	88,78 €	31,22 €	120,00 €	110,00 €
Dirigeant non pratiquant	50,80 €	3,78 €	54,58 €	25,42 €	80,00 €	70,00 €
Licence Découverte (Essais)	5,00 €	3,78 €	8,78 €	1,22 €	10,00 €	
Licence Découverte (Tournoi Loisirs) valable 15 jours	5,00 €	3,78 €	8,78 €	41,22 €	50,00 €	
Licence Table de Marque	5,00 €	3,78 €	8,78 €	21,22 €	30,00 €	
Licence Arbitre	85,00 €	3,78 €	88,78 €	21,22 €	110,00 €	100,00 €

Moitié prix sur la cotisation du Frère ou de la Sœur jusqu'en U13 compris

20€ de réduction sur la cotisation d'un parent licencié loisirs si enfant licencié HCCA limité à U13

Rappel : le coût de l'assurance « option de base » (voir extrait de la notice ci-dessous) est compris dans la licence (et il en est indissociable).

Montant des garanties et franchises

NATURE DES GARANTIES	NATURE DES DOMMAGES	MONTANT DES GARANTIES	FRANCHISE
RESPONSABILITE CIVILE GENERALE	dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs	15.000.000 € par sinistre	Néant
	Dont Dommages matériels et immatériels consécutifs	1.600.000 € par sinistre	100 € par sinistre
DEFENSE PENALE ET RECOURS	Frais de procédure	15.250 € Par sinistre	Préjudice supérieur à 200 €

4. POUR S'INSCRIRE

Documents à fournir lors de l'inscription (les imprimés sont téléchargeables sur le site du HCCA) :

<https://www.hccallessangliers.fr/>

- 1 photo d'identité numérique récente à envoyer à : inscriptionhockey63@outlook.fr
- La fiche de renseignements Recto-Verso remplie intégralement et signée
- Photocopie attestation carte vitale
- Certificat médical pour les nouveaux licenciés
- Attestation du licencié sur questionnaire de santé pour renouvellement licence si le certificat initial date de moins de 3 ans
- Le dossier de sur-classement ou de sous classement pour les personnes concernées
- L'autorisation parentale pour tout prélèvement dans le cadre de contrôle anti-dopage
- L'imprimé sur le droit à l'image
- Pour les nouveaux licenciés : une photocopie de la carte nationale d'identité et/ou du passeport
- Le paiement de la cotisation et de la licence (modalités) :
 - 1 chèque global : Licence + Cotisation (à l'ordre du HCCA)
ou
 - 1 chèque Licence et 4 chèques cotisations (à l'ordre du HCCA)

Aucune demande de licence ne sera faite auprès de la FFHG si le dossier d'inscription n'est pas complet tant en documents demandés qu'en règlement financier

L'ACCÈS À LA GLACE SERA INTERDIT À PARTIR DU

1^{er} SEPTEMBRE 2019 À TOUTE PERSONNE N'AYANT PAS SA LICENCE 2019-2020 VALIDÉE

Pour inscriptions ou réinscriptions au bureau du club :

- Soit par courrier à l'adresse du club : 157 Bd Gustave Flaubert 63000 Clermont Ferrand.
- Soit vous pouvez déposer vos dossiers dans la boîte aux lettres du club (seulement en semaine de 9h à 16h)
- Soit en vous présentant pendant les permanences ci-dessous

Du jeudi 04 Juillet et vendredi 05 Juillet 2019	18h00 – 20h30
Du lundi 08 Juillet au Jeudi 11 Juillet 2019	18h00 – 20h30
Du lundi 15 Juillet au Vendredi 19 Juillet 2019	18h00 – 20h30
Du lundi 22 Juillet au Vendredi 26 Juillet 2019	18h00 – 20h30
Du lundi 29 Juillet au Vendredi 02 Août 2019	18h00 – 20h30
Du lundi 12 Août au vendredi 16 Août 2019 inclus	11h00 – 14h30 et 18h00 – 20h30
Du lundi 19 Août au vendredi 23 Août 2019 inclus	18h00 – 20h30
Du lundi 26 Août au vendredi 30 Août 2019 inclus	11h00 – 14h30 et 18h00 – 20h30

A partir du Lundi 02 Septembre aux horaires des entraînements (se référer au planning).

Suite à une nouvelle réglementation fédérale sur les sur-classements il sera demandé cette année à toutes les années d'âges concernées de remplir les dossiers de sur-classements, ceci par soucis de facilité administrative pour les familles.

**Electrocardiogramme OBLIGATOIRE pour les 2004 – 2002 – 2001 - 2000
Les années d'âges sur-classables sont indiquées en rouge sur la fiche d'inscription.**

Malgré tout SEULS les entraîneurs seront à même de proposer entraînements et/ou match dans la catégorie supérieure. Tant que cette invitation n'aura pas été faite les jeunes s'entraînent et jouent dans leur catégorie d'âge.

5. TENUE et MATERIEL du HOCKEYEUR

Lors d'achat de matériel, vous devez respecter les couleurs du Club, vous trouverez tout le matériel dont vous avez besoins à la boutique Matériel HCCA (Personne à contacter : Philippe Fraissange philippe.fraissange@orange.fr) :

Casque bleu royal



Culotte bleue



Article 240 a) des Règles de Jeu Officielles IIHF : Tous les joueurs d'une équipe doivent être équipés de manière uniforme en ce qui concerne la couleur des maillots, des culottes, des bas et des casques (à l'exception du gardien de but qui est autorisé à porter un casque d'une couleur différente de celle du reste de l'équipe).

6. LOCATION de MATERIEL

Le HCCA propose pour les plus jeunes, de l'école de hockey à U11 des locations de casques et patins, et pour les U13 location de casques uniquement, ainsi que des équipements de gardiens de but aux conditions suivantes :

- Forfait de location 1 casque + 1 paire de patins EH U7 U9 U11	80,00 € + Caution 100.00 €
- Forfait de location 1 casque ou 1 paire de patins	40,00 € + Caution 100,00 €
- Forfait de location 1 casque U13	40,00 € + Caution 100€
- Forfait pour gardiens 1 plastron, 1 mitaine, 1 bouclier 1 paire de jambières (bottes)	120.00 € + Caution 500.00 €
- Forfait de location 1 paire de patins de gardien	60,00 € + 100,00 € de caution

Cette location s'entend pour la durée de la saison uniquement, pour du matériel courant de bonne qualité. Ce matériel devra être entretenu avec soin.

Rappel : La grille sur le casque est obligatoire ainsi que la jugulaire

Afin que les jeunes marcassins ainsi que les gardiens de but puissent monter sur la glace pour leur premier entraînement il est conseillé de venir récupérer le matériel de location en amont. Pour cela nous vous proposons des permanences. **(il vous est rappelé que la présence de l'enfant est indispensable pour essayer le matériel !)**.

Permanences pour venir louer le matériel :

Du lundi 19 Août au vendredi 23 Août 2019 inclus	18h00 à 20h30
Du lundi 26 Août au vendredi 30 Août 2019 inclus	18h00 à 20h30

A partir du Lundi 02 Septembre la boutique Matériel sera ouverte 30 minutes avant les horaires des entraînements Ecole de Hockey les mardis et samedis.

EQUIPEMENT JEUNE JOUEUR ET JOUEUSE



EQUIPEMENT DU GARDIEN / DE LA GARDIENNE DE BUT



L'équipement complet est obligatoire dès le passage aux entraînements d'équipe.

Pour l'école de hockey seuls les patins, le casque et des gants type ski sont obligatoires.

Une tenue de sport type jogging est appropriée.

Des protections de coudes et genoux type roller sont souhaitables.



Bonne saison à tous

Thierry GROSSETETE – Président HCCA

Pour plus d'infos, toute l'année :



<https://www.facebook.com/HccaLesSangliersArvernes/>



<https://www.facebook.com/hcalessangliersarvernesmineur63/>



<https://www.instagram.com/lessangliersarvernes/>



<https://www.instagram.com/hccamineur/>



<https://www.hcalessangliers.fr/>